

Quand j'étais secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, l'opposition réclamait la tête de plusieurs fonctionnaires de ce ministère au sujet des négociations avec la compagnie Lockheed. Elle croyait flairer un scandale. Comme des pots-de-vin avaient été versés dans d'autres pays, elle était convaincue qu'elle pouvait découvrir des choses de ce genre au Canada. Elle prétend maintenant que c'est entièrement la faute du ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer) qui a tenté de blâmer certains fonctionnaires. Toutefois, ce sont des députés de l'opposition qui ont nommé des fonctionnaires au début du débat à la Chambre.

Plus tard, aujourd'hui, le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a fait une déclaration mirobolante à la Chambre, où nous entendons depuis environ trois semaines les accusations soutenues de l'opposition, alléguant que la Gendarmerie royale échappait à tout contrôle et ne manifestait aucune déférence envers le gouvernement et que ce dernier n'était pas au courant de ce qu'elle faisait.

Nous avons entendu aujourd'hui les propos étonnants de l'honorable représentant de Prince-Albert qui a prétendu que le gouvernement essayait de dénigrer la Gendarmerie royale. Il a été particulièrement ridicule quand il a dit que le gouvernement lançait des insinuations méprisantes contre la Gendarmerie royale et qu'il a parlé de la polka des chaises au ministère du solliciteur général. Que dire de la polka des chaises de l'opposition, surtout de sa direction? Cette accusation est, bien sûr, absolument sans fondement et, comme je l'ai déjà signalé, l'opposition a fait venir le très honorable représentant de Prince-Albert aujourd'hui pour essayer de reprendre l'argument à son compte—art dans lequel il est passé maître, je dois le reconnaître—mais ce qu'il n'a pas réussi à faire aujourd'hui. Aussi, il s'en est pris à des députés en particulier, attaquant les ministres qui étaient absents aujourd'hui parce qu'ils étaient retenus ailleurs pour des affaires gouvernementales. L'opposition ne cesse de signaler ces absences bien que ses membres ne soient pas plus assidus à la Chambre que ne le sont les ministériels.

● (2152)

Quelle façon mesquine, hypocrite, d'essayer de cacher son jeu! Ce sont eux qui ont porté atteinte à la réputation de la GRC. Ce sont eux qui ont porté les premières accusations contre la GRC. On peut dire que depuis le début ils cherchent à détruire le ministre, et qu'en détruisant la GRC...

M. McKenzie: Un rappel au Règlement. Le député nous a fait un certain nombre de citations directes, ce dont je lui sais gré, mais voilà maintenant qu'il nous accuse d'avoir porté atteinte à la réputation de la GRC: j'aimerais bien entendre des citations directes à l'appui de cette accusation.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Si l'on veut invoquer le Règlement, il faut que le Règlement soit réellement en cause, et il ne faut pas soulever de débat.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Au moins, je ne lis pas un discours fait par un de mes collègues il y a sept mois.

Sécurité

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Quand l'a-t-il fait alors?

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Je lis un extrait du hansard pour étayer mon argument. Il y a deux semaines, l'opposition voulait que le gouvernement sache tout ce que faisait la GRC. Maintenant, elle prétend n'avoir jamais proposé une chose pareille et avoir demandé simplement que le gouvernement exerce un contrôle.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, c'est une bonne journée pour discuter d'une question aussi importante que celle-ci. Depuis l'élection du Parti québécois il y a un an aujourd'hui, nous avons entendu bien des discours et bien des déclarations à propos du Canada et de ce que nous voulons pour notre pays et ces déclarations et ces discours ont tous reflété les valeurs fondamentales qui unissent les Canadiens.

Tous ceux qui tiennent à maintenir un Canada uni supposent que nous croyons tous dans certains principes de base qui comprennent le respect de la règle de droit et des libertés individuelles et que c'est ce qui nous permet de croire en un Canada uni. Depuis bien des années, j'écoute les Canadiens exprimer leur opinion sur l'unité nationale et je participe à bien des discussions sur l'avenir de notre pays. Pendant tout ce temps, je n'ai jamais pensé que les valeurs et les convictions qui ont formé le Canada n'étaient pas partagées par tous les Canadiens. J'ai toujours considéré que ces valeurs et ces convictions étaient à la base même de notre société et que c'est en nous appuyant sur cette base que nous pourrions construire le Canada de demain.

Cependant, les événements des deux dernières semaines, les révélations au sujet d'activités illégales, que certains ministres de la Couronne ont acceptés sans mot dire, l'abrogation de la responsabilité ministérielle et le mépris de nos libertés civiles m'ont fait réfléchir à ces valeurs fondamentales que je considérais comme normales.

Maintenant, j'estime qu'il faut se poser une question bien plus fondamentale que celle de savoir comment maintenir l'unité du Canada. Les événements des dernières semaines nous forcent à nous demander pourquoi nous voudrions que le Canada reste uni. Pourquoi tenons-nous à avoir un pays uni si ce pays rejette les valeurs que nous avons maintenues pendant toute notre histoire? A quoi cela servira-t-il d'avoir un pays uni d'un océan à l'autre si les libertés et les droits des particuliers sont violés? Pouvons-nous nous contenter de rechercher l'unité sans veiller à ce que les principes démocratiques soient respectés?

La responsabilité ministérielle est un aspect fondamental des principes démocratiques du Canada. Le Canada est en train de changer. Un article éditorial publié récemment dans le *Globe and Mail* le dit très bien: «Le premier ministre et ses collègues ne savent pas ou ne veulent pas reconnaître ce que signifie la responsabilité du cabinet.»